



Les cahiers de Bénerville

Bulletin Municipal - Bénerville-sur-Mer

DÉCEMBRE 2020
NUMÉRO 1



EDITORIAL

Vous découvrez aujourd'hui « Les cahiers de Bénerville ». Ce journal vous apportera régulièrement avec une périodicité semestrielle des informations sur la vie municipale : animations, événements divers, grands et petits projets communaux ou intercommunaux, point sur les aménagements, budget, patrimoine, culture ... Vous avez connu pour beaucoup d'entre vous "Le petit Bénervillais". L'esprit du nouveau journal sera le même à savoir une information précise dans un esprit convivial, ouvert à tous et en toute franchise. Si tel ou tel sujet pose question, l'équipe municipale mise en place avec beaucoup de retard compte tenu de la pandémie, et grâce à votre soutien, est bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes les explications souhaitées.

La période est difficile et on vous explique dans certains articles les mesures prises pendant le premier confinement et aussi lors du déconfinement. Le deuxième confinement est en cours à l'heure actuelle et les évolutions positives nous permettent d'être raisonnablement optimistes. Cependant l'inquiétude de beaucoup est bien réelle et nous ne savons pas précisément comment vont se passer les fêtes de fin d'année ; les traditions seront bousculées et les réunions de famille très limitées même si certaines dérogations seront accordées. Nous avons tous le devoir de nous protéger et de protéger les autres.

Jacques Marie
Maire

S
O
M
M
A
I
R
E

- p. 2 **Aperçu du semestre**
- p. 3 à 5 **Culture, fêtes & cérémonies**
- p. 6 **Aménagements & entretien**
- p. 7 **Aide aux sinistrés des Alpes Maritimes**
Associations
- p. 8 **Un personnage célèbre : Renoir**
- p. 9 **La Normandie de David Hockney**
- p. 10 **Budget de la commune**
- p. 11 **Informations pratiques**
- p. 12 **Hommage à Samuel Paty**

APERÇU DU SEMESTRE

Etrange ! Troublant ! Magnifique printemps 2020 ! Où le beau temps, le calme, le silence furent des récompenses offertes en compensation de cette terrible pandémie mondiale, inédite, s'installant sournoisement et brutalement, bousculant nos vies, notre organisation ainsi que celle de notre commune.

Dans ce contexte si particulier, les élections municipales se sont bien déroulées le dimanche 15 mars, avec les contraintes et restrictions imposées par la loi. Une organisation efficace a permis le bon déroulement de ce scrutin. Les Bénérvillais ont renouvelé leur confiance à Jacques Marie entouré de sa nouvelle équipe municipale.

Très vite, il a fallu prendre des décisions pour faire face à l'épidémie, faire fabriquer en urgence des masques par une entreprise locale, mettre en place des appels téléphoniques pour s'assurer que les personnes sensibles et isolées dans la commune se portaient toutes bien et n'avaient pas besoin d'aide ponctuelle.

Par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, nous avons pu bénéficier de masques jetables supplémentaires ; ces masques nous ont été attribués par l'Union Amicale des Maires du Calvados et répartis par notre commune sur tout le territoire de l'intercommunalité. Une première distribution de masques a été effectuée pour les personnes fragiles puis pour celles de plus de 70 ans, ainsi que pour les personnes à risques. Une deuxième fut organisée fin août. Deux après-midi, dans la Mairie, eurent lieu les distributions de masques pour les Bénérvillais qui souhaitaient s'en procurer.

Nous avons dû gérer aussi la fermeture de notre plage et aussi celle des espaces naturels sensibles comme le Mont Canisy.

Nous n'avons pas eu à déplorer de décès du coronavirus sur notre commune pendant cette période de confinement et nous nous en réjouissons.

L'été 2020, le virus circulant toujours, l'équipe municipale a été obligée d'annuler les animations prévues en temps ordinaires (la fête de la Saint-Christophe avec son feu d'artifice, la brocante annuelle, les rassemblements sportifs); bien dommage mais prudent et indispensable pour protéger les habitants et les estivants !

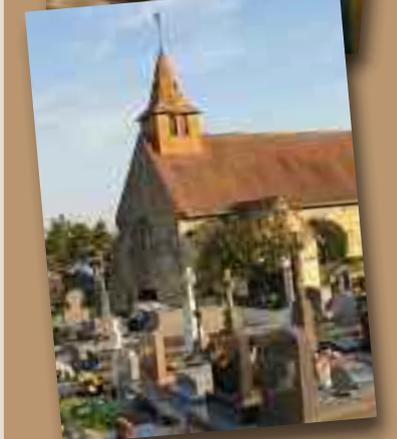
Seuls deux événements ont été maintenus, deux concerts à public limité et restreint dans l'église : en juillet, un concert de harpe avec Marion Le Sollic et, en août, un concert de violoncelle avec Edgar Moreau ; ce dernier concert, prévu initialement en plein air au Parc Gulbenkian, s'est déroulé finalement dans l'église Saint-Christophe à cause de la pluie. Pas de chance vraiment décidément !

Notre côte normande a été très appréciée cet été et a accueilli beaucoup d'estivants et de visiteurs venus profiter de la plage et de la mer, un grand nombre pour la journée. Un record d'affluence et de voitures pendant les deux périodes de canicule en août a été difficile à canaliser et nous a obligés à la plus grande vigilance pour éviter les incivilités et les débordements. Par ailleurs, des aménagements particuliers ont été mis en place sur la promenade Yves Saint Laurent en partenariat avec le commissaire de police de Deauville afin d'améliorer la sécurité sur le bord de mer.

L'absence de visibilité sur l'évolution de la crise sanitaire et le reconfinement récent obligent encore à la prudence et les consignes de l'Etat empêchent la reprise des activités dans notre commune pour l'instant. Nous ne pouvons mettre à disposition la maison des loisirs trop exigüe pour recevoir du public en respectant les gestes barrières. Il nous faut donc patienter encore en attendant des jours meilleurs, ce que tous souhaitent. Dès que possible, nous vous en informerons.

Chacun de nous doit continuer à se protéger et à protéger les autres.

Le Maire et l'équipe municipale



16 Boulevard de la Mer
14910 Bénérville-sur-Mer
02 31 88 40 33
ouvert du 1^{er} mars à mi novembre





FAUTEUILS EN SEINE

En collaboration avec la Communauté de Communes Cœur de Côte Fleurie, dans le cadre de l'exposition Fauteuils en Seine, quatre nouveaux fauteuils, réalisés par quatre artistes normands (Léa B-H, BAB XIII, Erik de Saint-Pierre et Groovy), sont venus compléter cet été ceux déjà installés les années précédentes sur la Promenade Saint-Laurent. Nous remercions vivement les artistes pour ces créations originales installées face à la mer sur la plage des Lais de Mer, au niveau du poste de secours, permettant de procurer des instants de repos et de contemplation.



CONCERTS

Le samedi 1^{er} août, un concert de harpe organisé par « in DEAUVILLE » a eu lieu dans l'église Saint-Christophe avec Marion Le Solliec, jeune interprète de 28 ans. En raison des restrictions, la capacité d'accueil avait été limitée à 50 personnes. Mais le public a été fidèle au rendez-vous pour venir écouter et s'enthousiasmer devant cette artiste de talent.

Le mercredi 19 août, Edgar Moreau, révélation soliste instrumental aux Victoires de la musique classique 2013, a interprété dans l'église Saint-Christophe deux suites de Bach pour violoncelle. Il a été chaleureusement ovationné par les mélomanes présents.



COMMÉMORATION DE L'OPÉRATION « NEPTUNE »

Comme chaque année, le 5 juin, sur la belvédère du Mont Canisy, a eu lieu la cérémonie commémorative rendant hommage aux équipages des navires britanniques HMS Ramillies et HMS Warspite. Compte tenu de la pandémie de coronavirus, la cérémonie a eu lieu en tenant compte des restrictions. Seuls les porte-drapeaux, les représentants de l'Amicale des Anciens Combattants, les Amis du Mont-Canisy, Monsieur le Maire et ses adjoints étaient présents.





VOIRIE
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
ENROBES

ETUDE DE TOUT PROJET
DEVIS GRATUIT

Réalisation de cours personnalisés
pour particuliers, entreprises,
entreprises agricoles et haras

- Bordures, assainissement, descentes de sous-sol,
- Enrobé noir ou de couleur, bicouche gravillonné...
- Revêtements en pavés granit, grès, béton...



Agence de Touques
02 31 14 68 68
Zi de Touques
14800 DEAUVILLE
touques.ouest.travauxpublics@eiffage.com



Le triathlon international de Deauville et du Pays d'Auge

Les 26 et 27 septembre, malgré une météo capricieuse qui a entraîné l'annulation de l'épreuve de natation, l'épreuve cycliste a pu, cette année encore, traverser notre commune en empruntant le chemin des Enclos et le chemin de Touques.

Le semi-marathon « Les 21 km mer, monts et marais »

Le dimanche 27 septembre, le tracé du parcours conduisait les participants rue Hoinville, rue du Ricoquet, chemin des Enclos, rue Santos-Dumont, chemin de Touques avant de passer dans le parc Gulbenkian. Le même jour, chemin des Enclos, passait également le triathlon et une bonne coordination entre les deux événements a permis que tout se passe parfaitement. Nous remercions les organisateurs et tous les bénévoles pour leur efficacité.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, le dimanche 20 septembre, il a été proposé aux visiteurs deux conférences à thème dispensées par deux membres de l'APPB : la première sur la légende de Saint-Christophe et son iconographie, la seconde sur les colonnettes de l'arc triomphal et les représentations de la Vierge dans l'église.



PIERRES EN LUMIÈRE

Le samedi 3 octobre 2020, a eu lieu « Pierres en lumière », manifestation patronnée par le Conseil Départemental, et dédiée à la mise en lumière des églises et de notre patrimoine. Pour notre église Saint-Christophe, éclairée par des bougies et lumignons, il a été proposé des visites commentées suivies avec beaucoup d'intérêt.



Sas Côte Fleurie Informatique

2, chemin des salines - 14800 Saint-Arnoult
Siret: 80359100700015

- VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE
- SERVICES, FORMATION, CONSEILS

De 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 ou à domicile sur rendez-vous

A Votre service depuis 2002

Professionnel et Grand public

Tel. 02 31 81 97 86

info@cfinformatique.com



76^{ème} anniversaire de la libération de Bénerville-sur-Mer par la Brigade Piron

Le 23 août 2020 se sont déroulées les commémorations de la libération de la commune de Bénerville-sur-Mer par la Brigade Piron, le 22 août 1944. La cérémonie, présidée par Monsieur Jacques Marie, maire, accompagné de ses adjoints, a eu lieu devant la stèle érigée en hommage aux libérateurs, en présence de Monsieur Christophe Blanchet, député, de Madame Audrey Gadenne, conseillère départementale, de Monsieur Pascal Allizard, sénateur, des maires des communes voisines, des représentants de la SNSM, de l'Amicale des Anciens Combattants et des Amis du Mont-Canisy accompagnés de leurs véhicules. Le beau temps était au rendez-vous pour le dépôt des différentes gerbes.

Le lendemain, nous avons appris le décès de Jorge Sanjinez Lenz, vétéran péruvien âgé de 103 ans, qui avait pu participer aux cérémonies du 75^{ème} anniversaire. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances et le témoignage de notre profonde tristesse.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste Thin, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation ; dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse,... Un de ces braves qui oeuvra à la tâche incommensurable de la Victoire. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat Inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat Inconnu est devenue le lieu de recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice Genevoix qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a

souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice Genevoix n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1400000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons. Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leurs noms.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.



Plage

Nous rendons hommage et adressons nos remerciements aux agents des services techniques de la commune qui ont continué à assurer leurs services, pendant toute la période de confinement, selon les règles de distanciation et en se répartissant les travaux relatifs au désherbage, au nettoyage, à l'entretien des rues afin que la commune reste propre et accueillante.

Plus spécifiquement, nous les remercions pour l'énorme travail fourni cet été au moment de l'exceptionnelle affluence estivale, pour avoir quotidiennement nettoyé la plage pour le bien commun.



Enfouissement des containers

Dans le courant du mois d'octobre, sur le parking de la Garenne, les containers permettant la collecte des déchets ont été enfouis, rendant cet emplacement plus propre.

Vous pouvez y déposer les emballages recyclables, le verre, les papiers et aussi les ordures ménagères. Cette dernière possibilité répond à un besoin. Ces nouveaux aménagements sont réalisés dans le cadre d'un projet de la Communauté de Communes visant à améliorer la collecte des déchets sur tout son territoire. Nous espérons que le nombre d'incivilités au sujet des déchets diminuera.



Refonte du site internet de la mairie

Durant ce semestre, une refonte complète du site a été réalisée. Cela a permis d'actualiser les informations et d'augmenter le nombre de rubriques. Vous pouvez consulter le site internet et trouver toutes les informations dont vous avez besoin : www.benerville.fr



Les déchèteries

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie dispose actuellement de 3 déchèteries. Celles-ci sont vieillissantes, non adaptées à l'affluence locale et ne répondent plus aux normes exigées. La réglementation a aussi évolué ces dernières années devenant plus exigeante. Il faut maintenant privilégier la réutilisation et la valorisation des déchets tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Il devient primordial de faire évoluer le comportement des usagers pour améliorer les gestes de tri. La prévention, la sensibilisation et l'information des publics deviennent des axes majeurs.

C'est dans ce contexte que la collectivité a fait le choix de moderniser et de réhabiliter ses déchèteries.

Le projet global consiste en la construction d'une nouvelle déchèterie située sur le secteur de La Croix Sonnet à Touques, plus moderne et plus grande, qui sera achevée en décembre 2020, et la réhabilitation de la déchèterie de Villers-sur-Mer terminée en juin 2021. Les déchèteries de Touques et de Villerville seront fermées en 2021.

Le montant du projet global est de 5,5 millions d'euros TTC. Trois critères importants sont retenus : le taux de réemploi, la valorisation de la matière, les émissions réduites de gaz à effet de serre.

13608 tonnes ont été traitées en déchèterie en 2019 (+ 0.5 % par rapport à 2018) et 52653 accès recensés aux 3 déchèteries en 2019 (+ 11 % par rapport à 2018).

Un espace pédagogique permettra de sensibiliser les jeunes et les usagers au tri, à leur apprendre le fonctionnement d'une déchèterie et leur montrer la nécessité de valoriser les déchets. L'espace pédagogique sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

MÉMO TRI

PAPERS
MAGAZINES
LIVRES
JOURNAUX

TOUS LES PAPIERS

Dépôt à la borne de tri

FEUILLES
TONTE
BRANCHES EN FAGOTS

DÉCHETS VERTS

Pensez au compostage et au dépôt gratuit en déchèterie

Collecte à domicile de mars à novembre (hors week-end et jours fériés)

Max. 5 contenants • 5 litres • 1 cm de long

YAOURTS
SACS PLASTIQUES
BARQUETTES ALUMINIUM
PETITS CARTONS
METAL

TOUS LES EMBALLAGES

Ramassage à domicile chaque semaine

Max. 10 litres • 10 litres de liquide

Le verre est à déposer à la déchèterie

BOCALUX
BOUTEILLES

VERRE

Dépôt à la borne de tri

ENCOMBRANTS

Dépôt gratuit en déchèterie

Collecte à domicile

Gratuit jusqu'à max. 3m³ par foyer

CENTRE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Pour obtenir vos sacs, bacs et carte de déchèterie, rendez-vous au Centre de Collecte dans votre zone d'habitation et votre pièce d'identité

TOUQUES
Rue du Chemin du Roy
(à côté de Mc Bricolage)

DÉCHÈTERIES

VILLERS-SUR-MER
RD513
Direction Cabourg/Houlgate
02 31 88 16 32

TOUQUES
Chemin du Roy
(près de la station d'épuration)
02 31 87 24 36

VILLERVILLE
Chemin de la Mare aux Guerriers
(près de la Croix Sonnet)
02 31 87 30 94

Un doute, une question ?

02 31 88 5000
www.coeurcotefleurie.org



Aide aux sinistrés des Alpes-Maritimes

Après les terribles inondations dans le département des Alpes-Maritimes, la municipalité, en partenariat avec la Croix-Rouge, a organisé une collecte pour venir en aide aux sinistrés. Cette initiative a été relayée dans les différents médias ainsi que sur France3 Normandie.

De nombreux dons ont été reçus en mairie.

Tous les donateurs sont vivement remerciés pour leur élan de générosité.



PLACE AUX ASSOCIATIONS

Les Amis du Mont Canisy

Adieu à Claude Louis

Claude Louis était adhérent de l'association « Les Amis du Mont Canisy » depuis l'année 2001 et avait rejoint le Conseil d'Administration en 2008. L'association a perdu un ami qui avait permis de la promouvoir auprès des élus ; il avait toujours participé activement aux commémorations dans la commune. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

Claude a été maire de Saint-Vaast-en-Auge jusqu'en 2020 ; il s'est dévoué sans compter pour sa commune et a mené à bien beaucoup de projets. Nous adressons à sa famille et au conseil municipal nos très sincères condoléances.

Association pour la Préservation du Patrimoine de Bénéville (APPB)

Le 19 septembre, l'Assemblée Générale de l'APPB s'est tenue à la Maison des Loisirs dans le respect des mesures barrières.

Après approbation du rapport moral et du rapport financier de la période 2019-2020, l'AG a réélu Marjorie Samson et Christiane Aubouy à leurs postes respectifs de Secrétaire Générale et Trésorière au sein du Bureau.

Dans la continuité de cette AG, une réunion du Conseil d'Administration s'est tenue avec pour objet la démission de la Présidente, la Secrétaire Générale et la Trésorière.

Le Conseil Municipal a pris acte de ces démissions. Une AG de l'APPB procédera à la constitution d'un nouveau Bureau.

Association Loisirs Culture à Bénéville (LCB)

Le 5 septembre l'Assemblée Générale de LCB s'est tenue à la Maison des Loisirs, en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Le bureau de LCB a vu son mandat renouvelé.

Malheureusement le confinement oblige au renoncement temporaire des activités .



EIFFAGE
ROUTE

VOIRIE
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
ENROBES

ETUDE DE TOUT PROJET
DEVIS GRATUIT

Réalisation de cours personnalisés
pour particuliers, entreprises,
entreprises agricoles et haras

- Bordures, assainissement, descentes de sous-sol,
- Enrobé noir ou de couleur, bicouche gravillonné...
- Revêtements en pavés granit, grès, béton...



Agence de Touques
02 31 14 68 68
Zi de Touques
14800 DEAUVILLE
touques.ouest.travauxpublics@eiffage.com

UN PERSONNAGE CÉLÈBRE

Renoir à Bénerville

Après un début de carrière difficile, le célèbre peintre français Pierre-Auguste Renoir, père du non moins célèbre cinéaste Jean Renoir, voit sa carrière décoller assez tardivement, au début des années 1890, alors qu'il est âgé de cinquante ans.

Repéré par les célèbres marchands d'art Paul Durand-Ruel, puis Ambroise Vollard, Auguste Renoir est présenté par ce dernier à Paul Gallimard, qui est l'un de ses principaux clients et connu à l'époque comme un grand collectionneur de tableaux impressionnistes. Les deux hommes ont plusieurs amis communs, parmi lesquels le peintre Edouard Manet et le sculpteur Auguste Rodin.

Paul et Lucie Gallimard, qui ont l'habitude de recevoir de nombreux artistes (parmi lesquels Eugène Carrière, Alfred Sisley, Henri Jourdain) durant leurs séjours estivaux dans leur propriété de Bénerville-sur-Mer (le manoir Gabriel), invitent bientôt le couple Renoir avec lequel se noue une amitié durable.

Lucie Gallimard, née Duché, qui est elle-même peintre amatrice, et a fait édifier par son mari un atelier d'artiste en bas du domaine familial (aujourd'hui la Villa Lucie, avenue du général Leclerc), se prend de passion pour Renoir et lui fait visiter son atelier. Elle convainc sans peine le grand peintre d'exécuter son portrait ainsi que celui de Jacques, son plus jeune fils. Elle posera donc pour lui à la Villa Lucie et Jacques au Manoir Gabriel, entre 1892 et 1895, pour trois portraits (deux de Lucie et un de Jacques) qui se trouvent aujourd'hui dans des collections particulières. Et Renoir poussera son amitié jusqu'à donner des cours de peinture à Lucie durant ces vacances enchantées.

Lucie, qui se sent souvent délaissée par son mari, s'est peu à peu rapprochée de nombreux artistes de son époque, peintres, sculpteurs, écrivains, pour lesquels sa propre sensibilité artistique lui fait éprouver une attirance non feinte. Des liens durables se nouent avec nombre d'entre eux, qui savent qu'ils trouveront toujours une écoute sincère et généreuse au manoir Gabriel.

Autre anecdote familiale : durant son dernier séjour à Bénerville, le grand peintre avait esquissé une dizaine de croquis

sur une grande toile, de brèves études qu'il n'a pas jugé bon de remporter dans son atelier parisien. Voyant cela, le précepteur des trois fils de Paul Gallimard (Gaston, Raymond et Jacques), qui était hébergé dans le domaine familial, demande au peintre s'il peut conserver la toile. Renoir lui en fait volontiers cadeau. De retour à Paris, le précepteur s'empresse de découper la toile autour de chaque esquisse et d'en tirer dix petits tableaux qu'il fait encadrer pour les revendre. Le marchand qu'il consulte s'étonnant qu'ils ne soient pas signés, le précepteur se rend au domicile de Renoir, rue Girardon, et sollicite de nouveau le peintre afin qu'il signe les dix toiles. Renoir aurait accepté de bon cœur !

Quant à la collection de Paul et Lucie Gallimard, celle-ci comptera jusqu'à 16 huiles sur toile d'Auguste Renoir. Le peintre accompagnera d'ailleurs le collectionneur lors de plusieurs voyages dans le nord de l'Europe afin de le conseiller dans ses achats de peintures classiques et contemporaines. Après la mort de Paul, en 1929, seuls quelques portraits de famille, dont celui de Jacques, ont été conservés au manoir Gabriel, mais tous ont disparu durant l'Occupation. L'un d'eux, peint par Eugène Carrière, a été récemment retrouvé lors d'une vente aux enchères à Montevideo.

A Bénerville, Renoir, bien que ne se situant plus dans le mouvement impressionniste, est séduit, comme l'ont été avant lui Eugène Boudin, Alfred Sisley et tant d'autres, par la luminosité, les ciels et les couleurs pastel de la Côte Fleurie. Il n'ira pourtant pas honorer la plage de Bénerville avec son chevalet ; à cette époque de sa vie, Renoir peint presque exclusivement des portraits et des nus féminins (dont ses célèbres baigneuses – une vingtaine sur ce seul thème !).

Auguste Renoir décède en 1919 dans sa propriété de Cagnes-sur-Mer. Le couple Gallimard sera présent à son enterrement. Lucie survivra elle-même treize années à Paul, disparu dix ans après le peintre, mais ne pourra cependant pas s'opposer à la dispersion de l'essentiel de la collection de son mari par ses trois fils.



Votre Agence immobilière en bord de mer



42 Avenue du littoral
Bénerville Sur Mer

www.ozenne-immobilier.fr

OZENNE
—IMMOBILIER—

ESTIMATION
GRATUITE

Votre projet immobilier,
Acheter, Vendre, Investir

CONTACTEZ-NOUS

02 31 81 05 05

Professionnels de l'immobilier depuis 30 ans

La Normandie de David Hockney

Au printemps 2020, nous avons eu la surprise d'accueillir dans la campagne normande, le célèbre peintre britannique David Hockney. En effet, il a quitté quelques temps l'Amérique et ses piscines californiennes, pour venir admirer et peindre l'éclosion d'un printemps normand, dans le silence d'un confinement baigné de lumières et de belles couleurs.

Dans sa propriété normande de 1650 surnommée « La Grande Cour », David Hockney dessine les arbres de son jardin : pommiers, poiriers, cognassiers. Il les représente en pied, tels des êtres vivants dont il ferait le portrait. Faire sentir le passage du temps a toujours été la préoccupation de l'artiste, fin lecteur de Marcel Proust. Il nous présente le printemps comme un récit déroulé à la manière de la tapisserie de la reine Mathilde que Hockney est allé revoir à Bayeux.

« L'arrivée du printemps est la chose la plus excitante que la nature puisse offrir dans cette partie du monde. »

Ce qui frappe chez David Hockney, c'est sa perception des couleurs : ciel violet, pomme jaune citron, herbe vert fluo, toits des maisons normandes rouge vif. Pas vraiment les coloris utilisés par les peintres impressionnistes qui ont fait ressortir une palette pastel aux tons subtils teintés de mélancolie !

On a pu apercevoir également le peintre dans le village le plus

proche de chez lui à Beuvron-en-Auge, à la terrasse des restaurants, venu puiser son inspiration : Deux voies bordées de petites maisons normandes autour d'une grande halle qui était autrefois un marché.



Hockney a capté la structure particulière de cet espace, en le faisant basculer vers nous comme le faisait Bonnard, ne laissant au-dessus du sujet qu'une fine bande de ciel où défilent quelques nuages. On peut rapprocher l'inspiration de Hockney de celle de Van Gogh, pour les couleurs fortes, mais aussi par sa touche pointilliste de Seurat et Pissaro.

Pour le monde entier, le printemps 2020 restera celui du confinement et de l'inquiétude générale. Pendant ce temps, Hockney envoie au monde l'image des premières jonquilles en Pays d'Auge, des fleurs des champs, des arbres fruitiers, des feuilles vert tendre.

Une peinture vivifiante et poétique, qui met le Pays d'Auge à l'honneur ; merci David Hockney !

On retrouve sur le site de la galerie Lelong & Compagnie. à Paris l'exposition des œuvres de Hockney.



PLOMBERIE CHAUFFAGE
Didier Tribhou
Tel: 02 31 87 13 05
Port : 06 22 01 19 85
5 résidence les puits d'elles
14360 Trouville-sur-Mer
tribhou.plomberie.chauffage@gmail.com
N°art: 434 086 297

EIFFAGE
ROUTE

VOIRIE
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
ENROBES

ETUDE DE TOUT PROJET
DEVIS GRATUIT

Réalisation de cours personnalisés
pour particuliers, entreprises, entreprises agricoles et haras

- Bordures, assainissement, descentes de sous-sol,
- Enrobé noir ou de couleur, bicouche gravillonnée...
- Revêtements en pavés granit, grès, béton...

Agence de Touques
02 31 14 68 68
Zi de Touques
14800 DEAUVILLE
touques.ouest.travauxpublics@eiffage.com

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2019 tel qu'il a été présenté en juillet 2020, donc très tardivement compte tenu de la Covid 19, peut être résumé en quelques chiffres :

Dépenses de fonctionnement 1 001 782 euros.
Recettes de fonctionnement 969 374 euros. Le budget d'investissement est de 164 693 euros.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont en légère augmentation par rapport à l'année précédente (+ 2,74 % pour les dépenses et + 0,47 % pour les recettes). D'autre part, les recettes réelles perçues sont inférieures aux recettes prévues tout simplement à cause du retard constaté dans la perception de certaines sommes dues ; ces dernières sont donc comptabilisées sur l'exercice suivant à savoir le budget 2020. En-dehors de ce problème de report, notre budget n'appelle pas de remarque particulière de nos autorités de tutelle, Préfecture et Cour des Comptes.

Il faut souligner que nous sommes d'une extrême vigilance sur les dépenses et toujours à la recherche de recettes compte tenu de certaines baisses constatées par exemple la dotation allouée par l'Etat qui, malheureusement, malgré les promesses, continue sa chute. Bien évidemment, la contribution de la commune à la dette de l'Etat s'accroît et le reversement à la charge de notre

collectivité dite riche continue à progresser. D'ores et déjà on peut dire que, indépendamment du bilan de la pandémie, certaines mesures prises vont sans aucun doute produire leurs effets dans le budget 2020 tout en conservant des taux d'imposition assez bas et non revalorisés. Les dépenses de personnel vont baisser (un poste en moins) et celles concernant les consommations énergétiques régresser (rénovation des réseaux) ; la charge de l'endettement sera très faible cette année et toujours en diminution.

Au niveau des recettes, on peut dire que, entre autres, la taxe de séjour perçue pour les locations saisonnières va augmenter, la taxe d'aménagement versée par les résidents ayant entrepris des travaux va progresser et les rentrées fiscales liées aux nouveaux logements vont naturellement être plus importantes ; les droits de mutation lors des transactions immobilières sont toujours en progression.

Les chiffres connus ou prévisibles sont là pour nous permettre d'être relativement optimistes. Il ne faut pas relâcher nos efforts et nous nous engageons à rester extrêmement vigilants sur l'évolution des différents chapitres de notre budget. La conjoncture est compliquée et source d'inquiétude. Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour de plus amples informations ou précisions.



AVIA **AUTO LM - ENTRETIEN MÉCANIQUE :**
Pneus, révisions, batteries, freins, contrôles techniques, échappements...
Lavage dernière génération intérieur / extérieur
à disposition ou par professionnels
DEVIS GRATUITS
ICI STATION AVIA - OUVERT 7/7

Informations pratiques



Mairie

2 rue du Ricoquet
Tél : 02 31 87 92 64 – FAX : 02 31 87 32 15
benerville.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.benerville.fr

La Mairie est ouverte au public :

- le lundi de 16h à 19h
- le mardi de 14h à 17h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 16h à 19h

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur simple demande au secrétariat.

Secrétariat de la Mairie :
Jeannine PRAT et Vanessa MARTINAIS



Police Municipale

2 rue du Ricoquet
Agent de police municipal :
Jean-Marc VANGEON



Services Techniques

Rue de la Garenne - Tél : 02 31 87 67 06
Les Services Techniques sont ouverts au public du lundi au jeudi de 13h30 à 14h.
Responsable : Daniel PRUDENT



Maison des Loisirs

9 avenue des Ormes
Tél : 02 31 66 73

EIFFAGE
ROUTE

**VOIRIE
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
ENROBES**

**ETUDE DE TOUT PROJET
DEVIS GRATUIT**

Réalisation de cours personnalisés pour particuliers, entreprises, entreprises agricoles et haras

- Bordures, assainissement, descentes de sous-sol,
- Enrobé noir ou de couleur, bicouche gravillonné...
- Revêtements en pavés granit, grès, béton...

Agence de Touques
02 31 14 68 68
Zi de Touques
14800 DEAUVILLE
touques.ouest.travauxpublics@eiffage.com

Hommage à Samuel Paty



A l'initiative de Jacques Marie et de Philippe Augier, mercredi 31 octobre, devant la cité scolaire André Maurois de Deauville, les élus des 12 communes de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ainsi que plus de 200 personnes ont rendu un hommage au professeur assassiné.

Jacques Marie, Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, Maire de Bénerville-sur-Mer et ancien professeur a prononcé ces quelques mots :

Mesdames, messieurs, chers amis,

Vendredi dernier, notre collègue Samuel Paty est parti de chez lui simplement, le matin, comme tout un chacun peut le faire, avec un simple au revoir à ses proches. Il a, comme on dit, fait cours, avec la conscience professionnelle que tous lui reconnaissent. Il quitte son établissement, l'esprit léger avec la proximité des vacances et là, l'horreur absolue, on l'assassine, on le décapite ! Comment peut-on imaginer une telle horreur !

La folie d'un homme, embrigadé et poussé par une idéologie barbare et meurtrière, conditionné par certains fanatiques dévoyant une religion de paix, a commis l'irréparable ! Cet homme a bénéficié de l'accueil de notre République avec sa devise « Liberté Égalité Fraternité » et voilà sa réponse : un crime horrible qui a suscité l'indignation que l'on sait !

Comment peut-on imaginer que Samuel est mort pour avoir enseigné !

Il voulait seulement transmettre un savoir, faire réfléchir, faire émerger la liberté d'expression, développer l'esprit critique. Certains ne l'admettent pas et on lui a fait payer le prix fort, son élimination !

Chaque enseignant est touché au plus profond de lui-même et la volonté indéfectible, qui tous nous animera, de continuer notre mission, de faire découvrir, de faire réfléchir, d'apprendre à apprendre sera ancrée de manière encore plus forte en

mémoire de Samuel Paty.

L'école de notre République est l'endroit où on doit combattre l'ignorance, apprendre à se construire, apprendre à regarder l'autre et accepter sa différence, à respecter autrui, comprendre que l'autre peut penser autrement. Que l'autre peut croire ou ne pas croire ! Voilà la laïcité !!

Mais l'école ne peut pas tout résoudre et faire ! Nous, parents, élus, citoyens sommes responsables de la société dans laquelle nous vivons et des lendemains que l'on aperçoit et qui peuvent être dramatiques. Nous devons être tous solidaires. A nous de bien réfléchir aux conséquences des décisions que l'on prend ! Les valeurs de la République ne sont pas négociables et conditionnent ces lendemains que j'évoquais ; c'est un socle sur lequel tout doit reposer !

J'ai rappelé il y a quelques instants la devise de la République « Liberté Égalité Fraternité » ; nous devons nous battre pour la mettre en œuvre et la défendre. Samuel Paty éduquait ses élèves à la liberté ; il a perdu la sienne au nom de cette liberté. Nous lui en sommes redevables !

Attention à l'obscurantisme quel qu'il soit ! Il nous mène droit dans le mur. Nous devons être très vigilants et nous battre pour que, dans la société de demain, nos enfants puissent jouir de toutes les libertés. Montesquieu disait « Les pays ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité mais en raison de leur liberté ». Je le répète, battons-nous pour préserver ce bien précieux, la liberté ! Les combats collectifs priment sur l'individualisme.

Je voudrais maintenant dire que nous devons réfléchir au rôle des réseaux sociaux ; ce rôle a été dramatique et dévastateur dans ce cas précis et a livré Samuel Paty à cet acharnement funeste !...

Notre République est contestée y compris sur ces réseaux sociaux ; elle est attaquée et fragilisée par cet acte odieux commis vendredi dernier. Nous devons tous ensemble nous battre pour la préserver.

Rendons hommage à Samuel Paty, ce Hussard de la République, mort pour avoir voulu penser librement !

Nos pensées vont à sa famille, à ses collègues, à ses élèves traumatisés et marqués à tout jamais.

Merci de votre présence pour cet hommage.

